

Nos organisations, PS et syndicats, appellent à la mobilisation pour la défense du service public, contre la privatisation de Swisscom.

Le Conseil fédéral tourne le dos au peuple souverain, et se plie aux directives de libéralisation de Bruxelles.

C'est un fait, Swisscom est une entreprise propriété de la Confédération. Swisscom rapporte 1,2 milliard chaque année. La participation de 66,2 % de la Confédération a rapporté en tout 9 milliards de francs à l'Etat. De plus, elle s'impose face à la concurrence. Pourtant le Conseil fédéral veut brader l'entreprise avec ses 15.000 employés. Qui l'exige ? L'Union européenne ! Et le gouvernement se plie aux directives issues des Sommets de l'UE qui exigent l'ouverture du marché des télécommunications à la concurrence, même si la Suisse n'est pas membre de l'UE. Dans quel but ? Il s'agit de faire sauter le verrou constitué par les monopoles de service public, afin de satisfaire les profits des multinationales européennes et suisses. Exagération ? A qui trouverait cette formulation excessive, il faut signaler l'étude publiée par *La Vie économique*: « La volonté de s'adapter au nouveau cadre légal européen a joué un rôle considérable pour la réussite de la réforme et l'apparition rapide d'un large consensus. L'Union européenne voulait libéraliser les marchés et infrastructures des télécommunications le 1er janvier 1998. » (1) Cependant, malgré les tentatives d'ouverture des marchés, les salariés avec le Parti socialiste et les syndicats se sont opposés aux libéralisations, par le biais des droits démocratiques, le référendum ou l'initiative. Même si des coups ont été portés, cela a permis, par exemple, de maintenir partiellement le monopole de Swisscom et dans une certaine mesure d'attacher solidement la population à la défense des services publics. Il

Editorial

Swisscom : l'Union européenne exige la fin des monopoles publics, le Conseil fédéral aux ordres

par Alexandre Anor

s'en est suivi une limitation et même des victoires aux dépens de lois de libéralisation comme l'a montré la campagne contre la Loi sur le marché de l'électricité (LME).

Mais revenons à la décision du Conseil fédéral de privatiser Swisscom. Ce n'est pas une décision « nationale » et encore moins « une décision souveraine ». Par contre, cette décision exprime les pressions politiques qui sont relayées par l'Union européenne. Concrètement, c'est l'exigence de la mise en œuvre de la fin des monopoles publics. La fin des services publics, qui ont participé à la constitution de l'Etat suisse.

Dans quel but ? Pour accélérer l'ouverture des marchés à la concurrence. Pour le grand profit des multinationales qui s'arracheront un marché des télécommunications qui pèse 280 milliards d'euros. A l'évidence, cette même politique de pillage est déjà programmée pour le marché de l'électricité. Est-il exagéré de dire que cela a un rapport avec les directives de l'Union européenne qui conduisent à

la liquidation des monopoles publics, ce qui implique la liquidation de services publics dignes de ce nom. C'est vrai pour la Loi sur l'approvisionnement en électricité (LaPEL), c'est également vrai pour le monopole des CFF, menacé par la contre-réforme du rail (2). C'est toujours vrai pour La Poste, pour Ruag. Est-il possible d'accepter cela quand on est un syndicaliste, un socialiste ? Toute la situation exige qu'un coup d'arrêt soit porté à la privatisation de Swisscom, pour défendre tous les services publics. Le refus de vendre Swisscom et si nécessaire le lancement dans l'unité du Parti socialiste et des syndicats du référendum ouvre une telle perspective. Pour sa part le PS déclare qu'il « s'engagera de toutes ses forces contre ces plans. Seule la majorité de la Confédération garantit le service public et l'indépendance de Swisscom. (...) Si le projet de privatisation n'échoue pas déjà au Parlement comme attendu, le PS lancera un référendum ». A partir de cet exemple, ne faut-il pas continuer à discuter, dans les faits, des conséquences des directives européennes sur nos conquêtes, sur la démocratie en Suisse, tout en s'opposant à la remise en cause des services publics ?

(1) Une analyse de la réforme des télécommunications en Suisse, Par Alex Fischer, Sarah Nicolet et Pascal Sciarini, in *La Vie économique*, Janvier 2003.

(2) La prétendue « réforme » du rail est une attaque en règle contre les CFF. Elle veut la séparation du réseau ferroviaire en un réseau fédéral et cantonal.

Alexandre Anor

7, Av de Crozet

1219 Châtelaine

alex.anor@bluewin.ch

Genève, janvier 2006

**Aux militants du PSS,
Aux syndicalistes,
Aux personnes intéressées,**

Invitation à une demi-journée de discussion sur la question des conséquences des directives de l'Union européenne en Suisse Samedi 18 février 2006, à Genève

Chères et chers camarades,
Chères et chers collègues,

Le 26 novembre a eu lieu à Berne la 17^{ème} Assemblée de délégués du PS. Comme vous le savez, cette assemblée avait à l'ordre du jour l'approbation de la première partie de la nouvelle plate-forme européenne du PS. Cette plate-forme apparaît comme si les directives de libéralisation appliquées par l'Union européenne n'avaient eu aucune conséquence pour des millions de salariés de l'UE. Or la libéralisation et l'ouverture à la concurrence ont pour conséquence la liquidation des services publics, avec des effets sociaux catastrophiques sur l'emploi, les droits collectifs et les conquêtes sociales.

Et que constatons-nous? Cette plate-forme nous est proposée au moment où, par exemple, les peuples souverains de France et des Pays Bas, pays qui comptent parmi les membres fondateurs de l'UE, ont rejeté le projet de traité constitutionnel. Ce au moment où l'Allemagne, autre pays fondateur, connaît une très grave crise politique, pour avoir appliqué des contre-réformes comme les lois Hartz qui détruisent la sécurité sociale et les retraites.

Résumons-nous : l'enjeu de cette discussion est important. Est-t-il exagéré d'affirmer que la plate-forme conduit à une modification fondamentale de nos institutions, en vue de les adapter aux structures de l'Union européenne? A qui trouverait cette formule excessive, nous signalerons que la plate-forme cite en page 37 le fait suivant: «La législation européenne se substitue aux arrêts nationaux».

Est-il exagéré de dire que la démocratie, que le Parlement de milice, les droits populaires, le fédéralisme, sont remis en cause par ce texte? Non, il n'est pas exagéré de le dire. D'autant plus que l'orientation de ce document est en complète contradiction avec les orientations prises par les congrès précédents du PSS, mais aussi avec les résolutions adoptées par les congrès de l'USS de 2002 et celui du SSP de 2003, notamment sur la question des services publics.

C'est pour ces raisons que des camarades de différentes sections du PSS et des syndicalistes de différents syndicats ont soutenu la publication d'une Lettre ouverte adressée aux délégués de l'AD de Berne du 26 novembre dernier. Dans cette lettre, nous réaffirmons notre soutien à la défense des conquêtes sociales, à des réformes et non à des contre-réformes, à la démocratie directe et aux services publics. Cette lettre ouverte a été remise aux instances du parti ainsi qu'aux délégués de l'AD.

La discussion sur ces questions doit se poursuivre, car elle concerne tous les militants, qu'ils soient membres du PSS ou syndicalistes.

Une deuxième assemblée des délégués du PSS doit avoir lieu le 4 mars prochain pour discuter de la deuxième partie de cette plate-forme. Le contenu de cette dernière doit faire l'objet d'une discussion plus large, car ce débat concerne l'ensemble des membres du parti, des sections et des syndicalistes. Les socialistes et les syndicalistes sont notamment attachés à la démocratie directe. Eh bien, en cas d'une adhésion à l'UE, serait-il possible de défendre nos services publics? Aurions-nous le droit de nous opposer à une privatisation, par voie de référendum, comme nous l'avons fait pour la LME et probablement avec la nouvelle loi sur l'approvisionnement en électricité?

Nous le savons, le PS combattra à juste titre le dégroupage et la privatisation de Swisscom par voie référendaire et tout le monde peut s'en féliciter. Mais est-il exagéré de dire que la fin du monopole de Telecom-PTT, puis la fin de la concession de Swisscom, ont été des conséquences de l'application par le Conseil fédéral des directives correspondantes de l'UE?

Est-t-il exagéré de dire que ce sont les conclusions des rapports de l'OCDE qui priment aujourd'hui sur les volontés gouvernementales? Est-il exagéré de dire que le gouvernement n'ose pas affirmer le vrai fédéralisme et qu'il cède aux exigences de l'UE en matière de régionalisation? Il faut bien mesurer la portée des institutions dérivées de la loi sur la péréquation financière (RPT) qui menacent nos institutions fédéralistes, au détriment des cantons et des communes.

Ce sont des questions qui concernent l'ensemble des membres du PS et des syndicats. Là est l'intérêt d'argumenter, de soulever les questions concrètes, directement liées à nos valeurs traditionnelles.

A Genève, par exemple, des discussions ont eu lieu tant au Comité directeur que dans les sections du PSG. Loin d'en épuiser le sujet, on voit combien le débat, lancé par la lettre ouverte, soulève des questions à partir des arguments concrets. Il est nécessaire que tous les membres du PS, que tous les syndicalistes et les personnes intéressées soient saisis de cette question.

C'est pourquoi les soussignés ont pris l'initiative d'appeler à une demi-journée de discussion à laquelle nous avons le plaisir de vous inviter. Cette rencontre aura lieu le:

**Samedi 18 février de 9h à 13h.
à l'Université ouvrière de Genève (UOG)
Place des Grottes 3 - Auditorium Berenstein**

La discussion portera sur le contenu de la lettre ouverte aux délégués de l'AD du PS, ainsi que celui de la Plate-forme européenne et de leurs conséquences. Il s'agira de discuter de la situation, d'établir les faits.

Nous confronterons nos expériences en vue des différentes échéances qui nous attendent : au niveau fédéral, le dossier Swisscom, ainsi que la libéralisation du marché de l'électricité – notamment – constituent des dossiers essentiels ; au niveau cantonal, la politique budgétaire et la défense des services publics sont des enjeux importants ; et, bien entendu, dans nos secteurs respectifs, en tant que socialistes ou responsables syndicaux.

Nous proposons de poursuivre la discussion, car ce débat met en jeu l'avenir de nos conquêtes sociales, nos droits démocratiques, la démocratie, nos services publics. Nous invitons d'ores et déjà les personnes intéressées à préparer et à nourrir la discussion en élaborant et faisant connaître des contributions sur les enjeux qui sont posés dans leurs secteurs.

Dans l'attente de vous rencontrer bientôt, nous vous adressons, chères et chers camarades, chères et chers collègues, nos cordiales salutations.

Alexandre Anor, ancien député PS, Genève
Luc Deley, membre du PS, syndicaliste SSP, Genève
Daniel Hofer membre du PS, syndicaliste, Neuchâtel
Graziano Pestoni, députée PS, syndicaliste, Tessin
Jacques-Eric Richard, ancien député PS, Genève

SWISSCOM

Le Conseil fédéral entend se débarrasser des parts de la Confédération dans Swisscom

Swisscom : ouverture de la chasse ?

Commission européenne :

le «service d'intérêt général»

◆ Dans le Livre blanc sur les services d'intérêt général (printemps 2004), la Commission de Bruxelles met en avant « la nécessité d'assurer une combinaison harmonieuse des mécanismes de marché et des missions de services publics ».

La Commission européenne précise que « la fourniture de service d'intérêt général peut être organisée en coopération avec le secteur privé ou confiée à des entreprises privées ou publiques ».

Qui peut nier la « résonance » frappante entre ces textes et le propos de Joseph Deiss, conseiller fédéral du PDC, qui annonce dans une interview donnée, à l'occasion du forum de Davos, au quotidien Le Temps du 27 janvier que « peu importe qui détiendra Swisscom... il n'est pas nécessaire d'avoir un actionariat suisse pour que le service public soit respecté. C'est la réglementation pour le garantir qui compte ». Que voilà des propos lénifiants ! Mais qui peut s'estimer satisfait par ces chaleureuses professions de foi ? Le simple bon sens ne porte-t-il pas plutôt à croire que les multinationales ne souhaitent s'emparer de ces marchés que pour les exploiter, c'est-à-dire pour assurer un maximum de retour sur investissement ?

Un universitaire lausannois, donnant son avis sur la même question dans les mêmes colonnes la veille donnait une appréciation peu compatible avec les propos de Joseph Deiss. « Les expériences menées dans d'autres secteurs ou dans d'autres pays ont montré que les entreprises privées ne raisonnent généralement pas en termes de développement cohérent d'un « réseau », mais plutôt en termes de

rentabilité de ses différentes « lignes » ou « sections ». Ce sont des constats similaires qui avaient mené l'Etat fédéral, à partir de la fin du XIX^{ème} siècle, à prendre en charge la construction et l'entretien des principales infrastructures de réseau du pays (routes et autoroutes, chemins de fer, grands services urbains, poste, aéroports, transports publics, téléphone, etc...). Tout ceci au nom de l'intérêt public, et – ironie de l'histoire – de l'indépendance nationale » (Le Temps, 26 janvier).

Hypothèse farfelue

Quant à la capacité – voire la volonté – de l'Etat à imposer l'obligation faite au propriétaire de développer les réseaux, elle reste à démontrer. En dernière analyse, la seule possibilité qui resterait à l'Etat pour garantir le service public en cas de libéralisation serait une politique « d'aide à l'investissement » qui équivaldrait à socialiser les pertes pour mieux privatiser les bénéfices. Ce à condition, évidemment, qu'elle soit autorisée par les autorités de la concurrence et jugée compatible avec les règles du grand marché européen (où sont interdites toutes les mesures propres à « fausser la concurrence »), ce qui relève au mieux de l'hypothèse farfelue.

Il n'y a pas plus de maintien du service public en cas de privatisation que de beurre en broche ! Qui peut sérieusement croire que les multinationales qui s'approprient à fondre sur le marché des télécommunications vont garantir l'égalité devant l'accès aux services, et un droit de regard de la population souveraine – transformée en masse de clients – sur l'avenir d'un secteur stratégique clé ? L'affirmer ne peut guère relever que de la tromperie ou de la bêtise !

MR.

SWISSCOM

Une procédure menée tambour battant *

En février 2005,

Hans-Rudolf Merz, ministre des finances, annonçait qu'il était temps que la Confédération se désengage de Swisscom.

Le 23 novembre,

le Gouvernement décidait de se désengager de Swisscom en deux temps : d'abord, limiter la participation de la Confédération à 50.01%, comme l'actuelle loi l'y autorise, puis proposer une modification législative pour permettre un désengagement total de l'ancien « opérateur historique », comme se plaisent à dire les

médias.

21 décembre

Le Conseil fédéral fixe les grandes lignes de son projet : « Pour que la Confédération puisse réduire à moins de 50% sa participation dans Swisscom, la loi sur l'entreprise des télécommunications doit d'abord être modifiée ». Le Conseil fédéral renonce à proposer une modification constitutionnelle parce que la procédure au niveau légal « présente l'avantage d'être plus souple ».

25 janvier,

le Conseil fédéral publie un

projet de message relatif à la cessation de la participation majoritaire dans Swisscom. La consultation est limitée à un mois, et doit donc s'achever à la fin du mois de février.

Dès le début du mois d'avril,

le message devrait pouvoir être remis au Parlement, qui devrait pouvoir l'examiner en procédure d'urgence dès la session d'été.

11 mars 2007

Dans l'hypothèse où le référendum serait lancé – ce qui est plus que probable – le vote

pourrait avoir lieu le 11 mars 2007.

* C'est à dessein que nous employons ici une expression martiale, qui rappelle l'offensive militaire.

Pensez à visiter
notre site web

WWW.UCPO.CH

PRIVATISATIONS

Communiqué du Parti socialiste

Privatisation de Swisscom : encore de la poudre aux yeux

“Le projet de privatisation de Swisscom ne devient pas meilleur avec une « action populaire ». Aujourd’hui, le Conseil fédéral paraît désarmé et prêt à user de tous les moyens pour jeter de la poudre aux yeux des citoyennes et des citoyens et leur faire accepter la privatisation de Swisscom. Mais les faits sont têtus : une Swisscom privatisée sera rapidement reprise par un groupe étranger. Seule la majorité de la Confédération garantit à terme l’indépendance de l’entreprise et le service public dans les régions périphériques», déclare le conseiller national Werner Marti. Persuadé que le peuple ne se laissera pas acheter par l’action populaire, le PS se battra de toutes ses forces contre une privatisation, aussi bien au Parlement que si nécessaire avec un référendum.

Ce qui arrivera à moyen terme à Swisscom, « ce ne sera plus notre problème », dit Hans-

Rudolf Merz. Voilà bien le scandale. Une « action populaire » n’empêchera pas Swisscom, entreprise intéressante aussi sur le plan financier, d’être reprise par un groupe étranger ; le processus n’en serait qu’au plus retardé. Dans ce cas, le service public ne sera aucunement garanti. Car le service public, c’est bien plus que l’accès aux numéros d’urgence ou les cabines téléphoniques, comme le prévoit la loi : le service public, c’est surtout la garantie que toutes les régions même périphériques profiteront à l’avenir aussi des derniers développements technologiques et des investissements d’un secteur d’une incroyable dynamique. C’est aussi la garantie que des initiatives comme par exemple « Internet à l’école » seront encore possibles.

Tout cela, une entreprise étrangère ne le fera pas – ou alors seulement contre un dédommagement ruineux de la part de la Confédération. Avec la ma-

jorité du capital en revanche, la Confédération dispose d’un instrument lui permettant de développer une stratégie active de propriétaire pour assurer un service public de haute qualité dans l’ensemble du pays. Voilà la voie d’avenir pour laquelle le PS s’engagera au Parlement puis au besoin par le biais du référendum. Le PS salue en outre le fait que le Conseil fédéral veut aller vite, et exige que le calendrier fixé – avec une votation populaire en mars 2007 – soit respecté. En novembre 2005, le Conseil fédéral avait par ses décisions créé une insécurité catastrophique pour Swisscom, et il s’agit maintenant de clarifier les choses au plus vite non seulement dans l’intérêt de l’entreprise, mais aussi dans l’intérêt du peuple, qui reste jusqu’à nouvel avis propriétaire de Swisscom.

Parti socialiste suisse
25.01.2006

IMPRESSUM

Editeur responsable:
Michel Gindrat

Comité de rédaction:

Alexandre Anor
Paul Bayard
Luc Deley
Daniel Hofer
Claude Iseli
Max Robert

Ont collaboré à ce numéro:

Albert Anor

Rédaction et administration:

Union des cercles pour une
politique ouvrière
Case postale 1
1211 Genève 28
CCP: 12-67458-3
Fax: 022-733 87 31
info@ucpo.ch
www.ucpo.ch

COMMENTAIRE

Pourquoi une telle hâte, un tel acharnement?

◆ *La somme que la Confédération se promet d’engranger lors de la vente de sa participation dans Swisscom est rondelette : les estimations tournent autour de 17 milliards. Il faut évidemment prendre en considération le cours de l’action le jour de l’opération, ainsi que les conditions de la vente : un « actionnariat populaire », par exemple, rapporterait moins que la vente à un « investisseur stratégique ». Reste qu’il s’agit d’une grosse somme. A quoi va-t-elle être dépensée ?*

Recettes exceptionnelles et uniques

La vente des actions de Swisscom représentera « des recettes d’investissement exceptionnelles et uniques. La dette fédérale diminuera ainsi du montant du produit » (message du Conseil fédéral). Autrement dit, les milliards encaissés à l’occasion du bradage d’une entreprise autrefois publique ne feront que passer dans les caisses de l’Etat, pour aller renflouer celles des banques... c’est-à-dire s’engouffrer dans la spirale de la spéculation. C’est de l’argent qui disparaît, volatilisé d’une seconde à l’autre.

Pour tout savoir de l’affaire, il faut en outre signaler que, selon le Conseil fédéral, Swisscom rapporte aux caisses de l’Etat un coquet dividende de centaines de millions chaque année. (Au total, pas loin de 4 milliards depuis 1999).

L’alternative

L’alternative est donc posée en ces termes : liquider les parts de la Confédération et voir transiter 17 milliards des actifs de la Confédération dans les écritures des banquiers, ou maintenir une participation qui rapporte bon an mal an des milliards aux caisses fédérales. Voulons-nous que Swisscom reste une richesse commune ?

Quant à l’acheteur...

Le message du Conseil fédéral rappelle à ceux qui l’auraient oublié que « avec une clientèle au pouvoir d’achat élevé, la Suisse représente un marché très attrayant pour les entreprises de télécommunications ». Autrement dit, l’acheteur ou les acheteurs éventuels feront une sacrée bonne affaire. C’est bien d’une politique de pillage qu’il s’agit ! La population est destinée à se faire gruger sur toute la ligne: perte de contrôle démocratique sur les «économies de réseau», perte de milliards distribués de droite et de gauche parmi les capitalistes.

MR

Les fusions de communes menacent la démocratie politique et sociale

Neuchâtel, laboratoire de «la réforme» de l'Etat

◆ Dans notre précédent numéro, nous avons vu que l'application du frein à l'endettement avait eu de graves conséquences sur les budgets sociaux, donc sur les plus démunis, mais aussi sur les budgets des communes, dont les subventions ont été revues à la baisse. De plus, suite à la deuxième étape du désenchevêtrement des tâches entre le canton et les communes, de nombreuses communes avaient déjà vu leur situation se péjorer. C'était donc le bon moment pour que le Conseil d'Etat mette en branle, à grands coups de propagande médiatique, un autre mécanisme redoutable qui figure dans l'arsenal de son programme de législation : la fusion des communes. Nous avons posé quelques questions à Pierrette Iseli, conseillère générale (législatif) du PS à Bevaix, village impliqué dans un projet de fusion avec les deux communes voisines de Boudry et de Cortaillod.

Interview d'une conseillère communale

Que penses-tu de ce projet de fusion ?

Tout d'abord, il faut dire que le projet a été lancé en 2004. Une commission de 12 membres (un membre de l'exécutif, trois membres du législatif par commune) a été mise sur pieds. Elle vient de donner quelques informations sur ses travaux, à la presse, aux membres des exécutifs et aux représentants des partis.

Comme les projets de fusion foisonnent dans le canton, (car, encas de fusion, il y a une cagnotte de 20 millions provenant de l'or de la BNS à se partager!) je commencerai par citer ce que déclarait le Conseiller d'Etat Bernard Soguel, l'autre soir, à propos d'un projet similaire : « Votre travail va dans le sens de ce que veut le Conseil d'Etat, à savoir assainir la situation financière de l'ensemble des collectivités publiques. » (*Courrier Neuchâtelois* du 25 janvier 2006). Donc, il s'agit de nouveau d'économies. Et où l'Etat peut-il économiser, sinon en coupant dans les services publics ?

Mais le Conseil d'Etat est socialiste-écologiste et il encourage ces projets de fusion ?

C'est paradoxal, mais le Conseil d'Etat n'a pas peur des contradictions. Il suffit de lire son programme de législation pour se rendre compte que la réforme de l'Etat qu'il préconise est une remise en cause de l'Etat lui-même. Pour en revenir plus précisément à la fusion, un exemple : le président, libéral, de la Commission intercommunale Boudry-Bevaix-Cortaillod a dit lors de la séance d'information : « Sur 43 activités communales, nous collaborons, soit à deux soit à trois, dans 34 cas. Cela est non seulement la preuve que nos communes vivent bien ensemble, mais cela démontre aussi que nous avons épuisé les rapprochements possibles. » (*L'Express*, 18 janvier 2006). En lisant cela, vous vous dites que le bonhomme a compris, que tout est bien comme cela, et qu'il faudrait peut-être se calmer et arrêter là les frais. Et bien non ! Sa conclusion est que justement, il faut fusionner. Pourquoi alors ? n'est-ce pas pour casser le noyau dur du service public, qui a échappé jusqu'à maintenant à l'emprise d'autres intérêts ? À Bevaix, on s'en souvient, il y a quelques années, le parti libéral avait déjà fait la proposition de privatiser les travaux publics... Plus récemment, on

se souvient du fameux épisode de Nestlé et de «l'Eau de Bevaix». La multinationale voulait s'emparer des ressources naturelles sans autre forme de procès.

En tant que socialiste, peut-on accepter de soutenir le démantèlement de l'administration communale de chacun de nos villages ? de balancer aux orties la commune, base de la démocratie et du service public ? Peut-on accepter la dispersion des services ? Et le personnel ? On a déjà entendu qu'« au cas où », il n'y aurait pas de licenciement. Mais les postes non repourvus suite aux « départs naturels » et les statuts des employés ? Et l'école ? On sait déjà que pour la rentrée prochaine, 6 classes devront être fermées, une à Bevaix, une à Cortaillod, et 4 à Boudry. Que vont devenir les instituteurs ? Les petits élèves devront-ils se rendre dans un autre village ? Certains bâtiments devront-ils être bradés ? Au mois de décembre passé, notre groupe a été battu au

Conseil général par les bourgeois qui n'ont pas voulu prolonger un enseignement de gymnastique. L'enseignante concernée devra s'en aller fin mars, en plein milieu de l'année. Malgré un vaste soutien des parents qui ont adressé une pétition au Conseil communal et au Département de l'instruction publique. Certains camarades pensent qu'en unissant les sections des trois communes, nous serions plus forts au sein de la nouvelle commune. J'ai beau réfléchir, je ne vois pas comment... d'autant plus que les bourgeois sont majoritaires dans les trois communes. Et je ne vois plus ce que nous défendrions dans une seule commune, nous, le parti du service public, si un village venait à être dépouillé d'un de ses services ou d'un collège aux dépens d'un autre village. Sans compter toutes les tensions et même les haines que pourraient déclencher de pareilles décisions...

Réd

ÉCLAIRAGE

Un institut universitaire à la solde de Bruxelles...

◆ Un nom revient partout à chaque fois qu'il est question de «moderniser» l'administration et les services publics. Il s'agit de l'Institut des hautes études en administration publique (*idheap*) basé à Lausanne. Il s'agit d'un institut « indépendant », dont l'indépendance est très relative, puisqu'il est directement l'instrument de l'application en Suisse de la politique de Bruxelles.

Les technocrates de l'idheap organisent notamment des expertises visant partout à encourager la liquidation des services publics. Exemples:

- Adaptation des politiques publiques suisses aux exigences internationales ;
- Répercussions de l'intégration européenne sur les institutions suisses ;
- Péréquation et rapprochement entre collectivités (cantons, communes) ;
- Evaluation de situations financières (endettement, coûts de fonctionnement, budget, plan financier) ;
- Fonctionnement et réformes des institutions (parlement, gouvernement, démocratie directe) au niveau fédéral et cantonal ;
- Management public : approches stratégiques, management de qualité et flexibilisation de l'organisation ;

Pour un semestre, à la présidence de l'UE

Autriche, le modèle?

◆ *L'Autriche est souvent citée en exemple pour les autres pays européens, et notamment la Suisse, comme modèle à suivre. En effet, ce que la presse appelle les « indicateurs économiques » sont bons : croissance supérieure à la moyenne (supérieure à 3% pendant la dernière décennie), taux de chômage inférieur à 4.5%, croissance du PIB par habitant de +42%... Au point que l'envoyé spécial du Temps à Vienne écrivait le 27 décembre dernier que ces statistiques « se passent de commentaires ».*

Commentons au contraire !

Quand on parle de « croissance », c'est exclusivement de profits qu'il est question. Or jusqu'à plus ample informé, les profits sont réalisés par l'exploitation du travail. En effet, quand on étudie de plus près la prétendue « prospé-

rité » de l'Autriche, il faut se rendre à l'évidence : le haut PIB par habitant reste une moyenne, et n'implique pas que ces richesses sont réparties équitablement. L'OCDE se félicite en effet, dans un rapport publié en mars 2005, des « mesures prises » par le gouvernement autrichien dans la dernière période :

Démantèlement des retraites, etc...

« La période de calcul utilisée pour déterminer la base de la pension a été allongée, et les décotes appliquées en cas de retraite anticipée ont été augmentées. La retraite anticipée pour cause de chômage a été supprimée. La durée de cotisation requise pour bénéficier d'une retraite à taux plein a été revue à la hausse. Enfin, l'âge légal de départ en retraite a été relevé pour les fonctionnaires ». Autrement dit, l'Autriche a scrupuleusement appliqué les lignes directrices adoptées lors du conseil européen de Barcelone en mars 2002, qui

avait fixé comme priorité la « réforme » des retraites.

Une réforme fiscale a par ailleurs eu lieu en 2004-2005, qui réduisait sensiblement les taux d'imposition des sociétés, des privatisations ont eu lieu, notamment dans le secteur des télécommunications. La privatisation de la Poste est prévue...

Le rejet...

Le « miracle » autrichien dresse contre lui la population autrichienne. Selon *Le Temps* du 27 décembre, « avec 32% seulement d'opinions positives sur l'UE, les Autrichiens sont les plus sceptiques des Vingt-cinq, opposés de surcroît à tout nouvel élargissement ». Faut-il s'en étonner ? La croissance autrichienne repose sur l'aggravation de l'exploitation de la main d'œuvre, et l'appauvrissement de la population. Sans compter l'augmentation des nuisances dues à « l'ouverture » (voir ci contre).

MR.

«Les grandes invasions»

Entre 2003 et 2004, le trafic de poids lourds sur le col du Brenner a augmenté de 13%, et tout porte à croire que les chiffres 2005 indiqueront une hausse comparable. Ce sont 2.2 millions de poids lourds qui sont passés dans la vallée d'Innsbruck en 2004, suite à la liquidation des quotas pour les camions transitant par l'Autriche. Le ferroutage, quant à lui, a du plomb dans l'aile : il n'est pas eurocompatible d'imposer aux sociétés de transport d'utiliser tel ou tel moyen de transport. Le principe de la « libre circulation des marchandises » doit être appliqué jusqu'au bout. Il ne peut y avoir que des incitations, à condition qu'elles « ne limitent pas le libre jeu de la concurrence ». Autrement dit, il n'y a pas d'autre solution que de « déplacer Innsbruck », selon un journaliste du *Temps* (27 décembre). Ce d'autant qu'on attend une croissance du flux de camions de 50% dans les dix ans à venir... Cette situation ne rappelle-t-elle pas une certaine « initiative des Alpes », un certain « compromis de Klotten », certaines promesses qui sont honorées d'une bien étrange façon ?

...pour liquider la démocratie sociale et politique?

- Politique du personnel et concept intégré de GRH (gestion des ressources humaines) ;
- Processus-clés de GRH : engagement, management des performances, rémunération, développement du personnel, aménagement des temps de travail.
- Et ça n'est qu'un échantillon.

C'est ainsi que «la communauté de travail idheap-Compas accompagne et conseille les communes souhaitant se rapprocher. (...) Nous apportons les compétences nécessaires pour mener à bien l'ensemble du processus (gestion de projet, méthodologie de l'enquête, analyse stratégique, économie et finances publi-

ques, analyse multicritère, négociation, analyse de processus). (...) La communauté accompagne plusieurs communes. Mentionnons (...) : Corcelles-Cormondrèche-Peseux (NE); . Le Locle et la Chaux-de-Fonds (NE); . Thielle-Wavre & Marin-Epagnier (NE).

Relais de l'UE

«L'idheap est le représentant de la Suisse dans le Réseau européen des instituts et écoles d'administration publique qui se réunit deux fois par an sous l'égide de la présidence de l'Union européenne.»

(source: www.idheap.ch)

Autriche, privatisation de la Poste?

◆ *Le gouvernement conservateur de Wolfgang Schüssel vient d'annoncer la privatisation de la Poste autrichienne : 49% du capital doit entrer en bourse, tandis que l'Etat garderait une courte majorité de 51%.*

Le bon élève

Au niveau international, les entreprises postales restent dans leur immense majorité en mains publiques, souvent dans leur totalité. L'Autriche entend quant à elle tirer quelques centaines de millions de cette opération (entre 400 et 750 selon les estimations), et n'hésite pas à dresser contre elle l'opposition déterminée de la population.

En effet, *Le Temps* du 13 janvier signalait : « La mesure a de quoi surprendre, émanant d'un pays attaché à un service public omniprésent et tout puissant. La Poste, qui affiche d'excellents résultats, est l'un de ses fleurons, que les gouvernements autrichiens successifs hésitent habituellement à brader. »

Menace de grève

Le syndicat des postiers menace de faire grève, si le projet de privatisation n'est pas retiré. Cela serait la seconde grève en Autriche depuis 60 ans, après celle des chemins de fer au moment de la liquidation du statut en 2004.

Ré d

CONFÉRENCE
EUROPÉENNE

Berlin les 25 et 26 février 2006 Conférence ouvrière européenne

◆ *Des militants ouvriers allemands, se sont adressés aux travailleurs et militants de tous les pays d'Europe, pour les inviter à une conférence européenne les 25 et 26 février 2006 à Berlin. Ils appelaient à ce que des contributions de toute l'Europe leur soient adressées dans le but de confronter les points de vue. Des élus, des militants ouvriers de différents pays d'Europe, ont décidé de répondre positivement à cette invitation par un appel commun.*

Cinq semaines avant la conférence européenne, le comité allemand de préparation s'adresse à tous les délégués

A cinq semaines de la Conférence européenne des 25 et 26 février dont nous avons pris l'initiative, il nous a paru utile de vous soumettre quelques-unes des réflexions et discussions qu'ont provoquées chez nous les développements les plus récents de la situation en Europe. Comment est-il pensable que le chancelier fédéral, Wolfgang Schäussel – qui vient de remplacer Tony Blair à la présidence de l'Union européenne – ose annoncer d'emblée que l'objectif de sa présidence sera de mettre en route le processus d'adoption de la "Constitution européenne" ? Il y a à peine huit mois, les peuples français et néerlandais rejetaient cette "Constitution". Tony Blair renonçait en toute hâte à consulter le peuple britannique de peur qu'une troisième fois le rejet de la "Constitution" et de la politique qu'elle sous-tend ne s'exprime. Il y a quatre mois, le peuple allemand qui, lui, n'était pas invité à se prononcer sur la question, disait clairement et nettement, à sa manière, le dix huit septembre dernier, qu'il s'associait à ce rejet par les peuples de toute la politique de destruction sociale mise en œuvre par le gouvernement Schröder, politique directement dictée par l'Union européenne et que

Merkel veut encore aggraver aujourd'hui.

Où est la démocratie ?

Existe-t-il un exemple plus flagrant de violation de la volonté des peuples par une institution que cette déclaration de Wolfgang Schäussel selon laquelle "la Constitution n'est pas morte" ? Même le ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas n'a pu s'empêcher de protester contre un tel procédé.

Mais voilà, Wolfgang Schäussel est le Premier ministre de droite du gouvernement autrichien. Qu'il veuille remettre à l'ordre du jour la Constitution européenne ne représente pas à coup sûr une violation de la volonté des peuples, mais c'est, dirions-nous, dans l'ordre des choses, comme pour Merkel qui lui a immédiatement emboîté le pas.

Là où la question se complique, c'est lorsque le secrétaire général de la CES, John Monks, prétendant parler au nom du "syndicalisme" européen, de la "gauche" européenne et de tous les partis qui appellent à manifester le 14 février à Bruxelles contre la directive Bolkestein, ose apporter publiquement son aide à Schäussel. Comment peut-il se prévaloir de nous, de nos syndicats, pour affirmer que "les premières dé-

clarations de la présidence autrichienne vont dans le bon sens" ? Comment peut-il se prévaloir de la défense des intérêts ouvriers pour demander à Schäussel une "déclaration sur la dimension sociale de l'Europe" afin de "présenter aux travailleurs une Europe qu'ils pourront reconnaître comme la leur, faute de quoi l'euroscépticisme risque d'engloutir le projet européen" ?

Il y a là un aveu d'un cynisme incroyable ! De quel projet nous parle-t-il ? Du champ de ruines que l'Union européenne est en train d'étendre à toute l'Europe ? Du projet que les peuples rejettent car ils veulent survivre, car ils refusent de renoncer à la démocratie ?

Réforme du fédéralisme

Merkel n'a cessé, en Allemagne, de dire et de répéter qu'avec la « Constitution » européenne, sa priorité était de réussir la « réforme du fédéralisme allemand » dans le sens exigé par l'UE, c'est-à-dire d'un "fédéralisme de concurrence". Avec une telle "réforme" des fondements juridiques de la République fédérale, garantis par la loi fondamentale, il s'agit de briser définitivement les obstacles institutionnels aux contre-réformes de l'Union européenne qui restent sur sa route.

Le verrou à faire sauter, c'est l'article 106 (3) de la loi fondamentale qui organise la péréquation financière entre les Länder et qui est censée garantir l'égalité d'accès aux droits sociaux de tous les citoyens de la République fédérale et donc l'unité des conditions de vie. Ce qui est en question, c'est l'ordre étatique défini dans la loi fondamentale à l'article 20 (1) comme un "Etat fédéral démocratique et social" unifié.

Et quand cela a-t-il lieu ? Cela a lieu au moment où le budget européen adopté au sommet de Bruxelles les 17 et 18 décembre 2005 doit priver les Länder de l'Est d'une partie des aides financières qui leur étaient accordées en raison de la catastro-

phe sociale provoquée par les privatisations-destructions dictées par l'introduction de l'économie de marché. Imaginez la tempête. Merkel, qui s'est engagée à respecter les critères budgétaires de Maastricht en 2007, refuse que le budget fédéral aide les Länder de l'Est et demande un « effort » aux anciens Länder dont la majorité est désormais frappée de plein fouet par une vague sans précédent de démantèlement de l'industrie, de délocalisation, de hausse du chômage et de réduction drastique de la part du budget fédéral qui leur était autrefois dévolue.

Les présidents de Land commencent à s'affronter. Dix sept ans après la réunification, le spectre de la dislocation de la République est là... Les Länder, les communes vendent les hôpitaux, les services communaux, les logements aux fonds de pension américains pour équilibrer les finances dans le respect des principes imposés par Bruxelles et le Pacte de stabilité.

Situation comparable aux situations décrites par nos camarades hongrois et slovaques

Est-il exagéré de comparer la situation qui est en train de s'installer chez nous avec la situation désastreuse décrite par les militants hongrois et slovaques ?

Des collègues métallurgistes hongrois écrivent : « En lisant le texte des camarades allemands qui organisent cette conférence, écrivent-ils, nous nous sommes dits que cette invitation, nous aurions pu la rédiger exactement de la même manière. Les problèmes qu'ils soulèvent, les attaques qu'ils subissent, nous les vivons tous les jours, le chômage nous guette sans relâche. Les multinationales dictent tout et les gouvernements exécutent. Notre pays, la Hongrie, les pays de l'ex-COMECON, sont particulièrement vulnérables. Pour-

CONFÉRENCE
EUROPÉENNE

Berlin les 25 et 26 février 2006

Conférence ouvrière européenne

quoi chez nous la situation est-elle si dramatique ? Pourquoi les multinationales peuvent-elles y faire ce qu'elles veulent ? (...).

Pourquoi la situation en Hongrie est-elle aussi dramatique ? Il est connu que si les salaires étaient bas, c'était en même temps avec des retenues utilisées pour les acquis sociaux : santé, écoles, maisons de vacances, aides au logement... Mais tous ces acquis n'existent plus ou très peu, mais par contre, les retenues, elles, existent toujours. Nos gouvernements se sont mis au service des multinationales et de la privatisation. Ils ne représentent que des intérêts privés et toutes leurs promesses mensongères ont poussé la société travailleuse dans une situation de détresse sans issue.»

10 ans d'exonérations pour exploiter les collègues avec des salaires de misère

Nous posons la question : les 700 ouvriers de l'usine Samsung de Berlin qui, malgré leur résistance, viennent de se faire voler leurs emplois, car les capitalistes ont décidé de délocaliser en Hongrie, ne sont-ils pas en droit de poser la même question à l'endroit de la Hongrie, où les patrons vont bénéficier de 10 ans d'exonérations d'impôts, pouvoir exploiter les collègues avec des salaires de misère et ruiner leurs caisses de protection sociale ? Et quand nos camarades slovaques nous écrivent, ne nous disent-ils pas la même chose ? : « Notre pays, la Slovaquie, est un cobaye de l'Union européenne. Nous vivons une situation très difficile. Le gouvernement bourgeois détruit les prestations sociales, les syndicats, les écoles... L'âge de la retraite a été porté à 65 ans pour les hommes et 60 pour les femmes et, dans ma région, le taux de chômage est de 32 %. Pourquoi prolonge-t-on l'âge de départ en retraite alors qu'il y a ce taux de chômage ? Tout

est privatisé.

Voilà les conséquences de la politique des soi-disant entrepreneurs qui viennent de l'étranger.

On a vendu l'entreprise de télécom, l'électricité, le gaz. On vend la propriété que nous avons construite pendant 50 ans. Dans notre ville, 12 entreprises qui employaient 20 000 personnes ont été fermées. Notre gouvernement n'est pas un gouvernement slovaque mais un gouvernement de la bourgeoisie américaine. C'est une honte que l'on se soit fait voler nos conquêtes par le capitalisme... Ce n'est même pas le capitalisme, d'ailleurs, parce que le capitalisme donnait des possibilités d'existence alors qu'eux les détruisent. »

Mais le même processus n'est-il pas en cours partout ?

Six cent mille logements publics en Allemagne ont été vendus par l'Etat fédéral, les Länder et les communes en cinq ans, aux fonds de pensions américains qui lorgnent sur 3,3 millions de logements qui sont encore aujourd'hui la propriété des Länder et des communes à l'Est comme à l'Ouest...

Où mènent-ils nos pays ?

La question de la recomunalisation des logements, des hôpitaux n'est-elle pas posée ? La question de la nationalisation, chez nous, des entreprises qui – comme Samsung – ont pillé les aides d'Etat, surexploité la main-d'œuvre et décident finalement de délocaliser n'est-elle pas posée au même titre que la renationalisation à l'Est des usines qui ferment ?

En Italie: régionalisation et liquidation du système de santé

Quand les camarades italiens nous expliquent le résultat de la régionalisation menée dans leur pays, ne sommes-nous pas

fondés à dire : c'est l'Union européenne, instrument des multinationales américaines, qui menace l'existence de nos nations, le droit de nos peuples à la paix en Europe ? Ce qui est engagé chez eux, l'est partout. La réforme du fédéralisme chez nous, la régionalisation en Italie et en France, l'autonomie en Espagne... n'ont qu'un objectif : détruire — en détruisant nos nations — tous les acquis, tous les droits arrachés dans chacun de nos pays.

« La pire période de la régionalisation, écrivent nos camarades italiens, a été menée sous le gouvernement Prodi de centre-gauche (1996-2001) qui a transféré la gestion des budgets nationaux aux régions, leur imposant de gérer directement les dépenses de santé sans dépasser les dépenses prévues en application du Pacte de stabilité. Les régions se sont trouvées contraintes de choisir. Ou supprimer massivement les services, et il y a eu des milliers et des milliers de fermetures de lits, précarisation du travail, fermetures de centaines d'hôpitaux dans tout le pays. Ou augmenter le ticket modérateur et les impôts. Avec cette "réforme", les directeurs d'hôpitaux sont drastiquement sanctionnés, le directeur de l'hôpital risque son poste. Tous les budgets des hôpitaux ne dépendent plus des exigences médicales mais de la nécessité de contenir les coûts. »

En Allemagne

En Allemagne, 250 hôpitaux ont été fermés de 1990 à 2003 ainsi que 14 400 lits ! D'ici 2020, un quart des 2 000 cliniques qui existent devraient fermer. Depuis cinq ans, chaque année, jusqu'à 30 hôpitaux sont privatisés. Des cabinets médicaux doivent fermer, 15% d'entre eux sont menacés de faillite, particulièrement à l'Est où les moyens médicaux indispensables ne sont plus disponibles parce que la "réforme" de la santé a réduit de façon drastique les honoraires des méde-

cins ainsi que le budget pour les médicaments. Trop cher, disent-ils... Que restera-t-il de notre pays, de l'Italie, de la France ? Quelle Europe veulent-ils mettre en place ? Une Europe des ruines, du chaos et de tous les dangers, à l'image de ce qu'ils ont fait de la fédération yougoslave.

Sur injonction du président Bush

Indiscutablement, Bruxelles a décidé, sur injonction directe du président Bush, d'accélérer le démantèlement de toutes nos nations pour satisfaire aux exigences des grands groupes financiers et spéculateurs américains. Les travailleurs et les peuples n'acceptent pas. L'issue positive à la crise dans laquelle nous sommes plongés ne se trouve-t-elle pas, plus clairement que jamais, dans la rupture avec la politique de l'Union européenne ?

L'issue positive à la crise dans laquelle nous sommes plongés ne se trouve-t-elle pas, plus clairement que jamais, dans la rupture avec la politique de l'Union européenne, avec ses institutions, dans la libre association des peuples et des nations libres d'Europe, libérés des diktats du capital financier et de ses représentants ? Y a-t-il une autre politique pour garantir la paix, la justice et le progrès sur tout le continent européen ?

C'est de cela que nous voulons discuter à notre rencontre commune des 25 et 26 février à Berlin, sans a priori, ni exclusive, mais avec la ferme conviction que l'issue positive ne peut résider que dans le respect de la volonté de survie de l'ensemble de nos peuples.

Directive Bolkestein : quatre questions à propos de la manifestation de la CES du 14 février

◆ *Le 14 février prochain, la Confédération européenne des syndicats (CES), qui avait mené campagne pour le oui au référendum sur la Constitution européenne, appelle à manifester à Strasbourg au moment où le Parlement européen débattera de la directive sur les services dite Bolkestein. Cet appel a été aussitôt relayé par ATTAC, qui annonce, dans un communiqué du 23 décembre : « Nous serons présents à Strasbourg à la manifestation du 14 février appelée par la CES » et appelle à « solliciter les collectivités locales à délibérer sur ce sujet ». Cette initiative soulève plusieurs questions.*

1 Pourquoi ne pas dire qu'il s'agit de la directive Prodi-Bolkestein ?

Le projet de directive « relative aux services dans le marché intérieur » a été adopté à l'unanimité le 13 janvier 2004 par la Commission européenne, dans laquelle siègeait entre autres le « socialiste » Pascal Lamy, ancien directeur de cabinet de Delors, et devenu depuis directeur de l'OMC. Et, surtout, le président de la Commission européenne à cette époque, sous la responsabilité duquel a été adoptée la directive, était Romano Prodi. Mais, curieusement, depuis un an, on n'entend parler que de la directive « Bolkestein », du nom du commissaire européen chargé à l'époque du Marché intérieur. Comme s'il s'agissait d'une initiative individuelle. Pourquoi ne pas dire que cette directive de déréglementation des services est donc la directive Prodi-Bolkestein ? Pourquoi ? Est-ce parce que Prodi, qui a présidé pendant cinq ans la Commission européenne, de 1999 à fin 2004, est aujourd'hui le candidat de la gauche ita-

lienne aux élections législatives du 9 avril prochain ? Est-ce parce qu'il est soutenu en Italie par Bertinotti, le président du Parti de la gauche européenne, et par les amis italiens de Krivine et Besancenot, et parce qu'il était récemment invité d'honneur au congrès du PS, au Mans ?



2 Pourquoi isoler la directive "Services" des autres directives européennes sur les services publics ?

La directive Prodi-Bolkestein, si elle était adoptée, marquerait indiscutablement un pas majeur dans la déréglementation et la destruction de toutes normes nationales. Il suffit de lire le communiqué de la Commission européenne du 13 janvier 2004 présentant le projet de directive pour s'en convaincre : « Certaines des restrictions nationales sont archaïques, pesantes, et en contradiction avec la législation de l'Union européenne. Elles doivent purement et simplement disparaître. Une liste beaucoup plus longue de réglementations nationales divergentes appelle une réforme radicale. »

Mais une précision s'impose sur le champ d'application de cette directive.

« La directive proposée com-

prend un large éventail d'activités telles que la distribution (vente au détail), la construction (y compris les services architecturaux), les services de loisirs comme les agences de voyage et les voyagistes, les services en rapport avec les technologies de l'information, la publicité, la location de

aérien, et notamment d'Air France, d'Aéroports de Paris, la privatisation du fret ferroviaire et l'autorisation donnée à des trains privés de circuler ne dépendent donc pas de la directive Bolkestein à venir, mais des directives déjà adoptées et transposées.

Dès lors, une question majeure se pose : pourquoi isoler la directive « Services » de toutes les autres directives européennes de privatisation des services publics, qui, elles, s'appliquent déjà ? Pourquoi ne pas exiger l'abrogation de toutes les directives européennes de privatisation des services publics ?

En manifestant le 14 février sur la seule question de la directive à venir sur les services, et en se taisant sur toutes les autres directives, n'est-ce pas accepter leur application, et donc la privatisation des services publics ?

3 D'où vient la directive "Services" ? Pourquoi ne pas le dire ?

La directive Prodi-Bolkestein ne tombe pas du ciel. La première phrase des considérants de ce projet est d'ailleurs très claire à ce sujet : « La présente proposition de directive s'inscrit dans le processus de réformes économiques lancé par le Conseil européen de Lisbonne. » Et, plus loin, on lit dans l'exposé des motifs de ce projet de directive le passage suivant : « En décembre 2000, en réponse à l'appel lancé au sommet de Lisbonne, la Commission a défini "une stratégie pour le marché intérieur des services", qui a été pleinement soutenue par les États membres, le Parlement européen, le Comité économique et social, et le Comité des régions. »

Ce projet de directive vient donc clairement de décisions prises par les sommets européens successifs de mars 2000 de Lisbonne et de décembre

voitures, les agences de placement, les services de sécurité, les services audiovisuels et les services de santé. »

Mais une confusion est entretenue (délibérément ?) à propos des services publics. Or ceux-ci, pour l'essentiel, ne sont pas concernés par la directive sur les services.

Le communiqué de la Commission européenne du 13 janvier 2004 précise : « La directive proposée couvre tous les services fournis aux consommateurs et aux entreprises, à l'exception de ceux fournis directement et gratuitement par les pouvoirs publics dans l'accomplissement de leurs obligations sociales, culturelles, éducatives ou légales. Elle ne couvre pas non plus les services qui sont déjà couverts par une législation européenne spécifique, comme les services financiers, les télécommunications et les transports. »

Résumons : la privatisation de France Télécom, du transport

Directive Bolkestein : quatre questions à propos de la manifestation de la CES du 14 février

2000 de Nice. Est-ce parce que Jospin, déjà présent à Lisbonne, coprésidait avec Chirac le sommet de Nice qu'il n'est jamais indiqué d'où vient cette directive ?

Le projet de directive Prodi-Bolkestein vise à aller jusqu'au bout de la logique des sommets de Lisbonne et de Nice. Pourquoi ne pas le dire ? Pour camoufler le fait que ce projet de directive est inhérent à toute la politique de l'Union européenne et à ses traités ?

4 Faudrait-il appuyer les services d'intérêt général (SIG) ?

La déclaration commune des quatre organisations françaises appelant à manifester le 14 février (CFDT, CGT, CFTC,

UNSA) avance également comme revendication : « Nous exigeons que les services d'intérêt général soient exclus du champ de la directive et qu'ils soient encadrés par une directive spécifique. » Il faudrait une directive sur les services d'intérêt général ? Mais que sont ces services d'intérêt général ?

La Commission européenne a été très claire à ce sujet. Dans son Livre blanc paru au printemps 2004, on lit : « Il convient de souligner que les termes "service d'intérêt général" et "service d'intérêt économique général" ne doivent pas être confondus avec l'expression "service public", qui est moins précise. Celle-ci (l'expression service public —

NDLR) peut se référer au régime de propriété ou au statut de l'organisme qui fournit le service en question. Elle n'est dès lors pas utilisée dans le Livre blanc. »

Et cette notion de régime de propriété est reprise plus loin dans le Livre blanc : « Le traité prévoit une stricte neutralité. Le fait que les fournisseurs de service d'intérêt général soient publics ou privés n'a pas d'importance dans le droit communautaire ; ils jouissent de droits identiques. »

Pour la Commission européenne, une entreprise privée pourrait « fournir » du service public dans les mêmes conditions que l'Etat ou le secteur public. Quelle hypocrisie. Comme si une entreprise pri-

vée n'était pas d'abord animée par le souci de réaliser du profit pour rentabiliser son investissement.

Demander la mise en œuvre des SIG, n'est-ce pas accepter la privatisation des services publics ?

En revendiquant une directive sur les services d'intérêt général, le contenu de la manifestation du 14 février n'est-il finalement pas tout simplement donné par le fait que c'est la CES, partisane du oui à la Constitution européenne, qui l'organise ?

(Article publié *Informations ouvrières*, hebdomadaire du Parti des travailleurs, France)

ABONNEZ-VOUS!

Je choisis la formule suivante

- Abonnement** au *Journal* de l'UCPO: 30.- / 50.- / ... *
10 numéros (pli fermé)
- Abonnement combiné** au *Journal* de l'UCPO et à *Informations Internationales*:
50.- / 80.- / ... *
10 numéros (pli fermé) et envoi bi-mensuel d'*Informations Internationales* par courrier électronique
- Adhésion** comme membre souscripteur avec abonnement au *Journal* de l'UCPO
et à *Informations Internationales*: à 100.- / 150.- / 200.- / ... *
10 numéros (pli fermé) et envoi bi-mensuel d'*Informations Internationales* par courrier électronique
- Je verse ma contribution en une fois / par semestre / par trimestre / par mois *

Nom, prénom.....

Adresse.....

Email.....

NPA, Localité.....

Date..... Signature.....

* soulignez ce qui convient

Talon à envoyer à: UCPO, case postale 1, 1211 Genève 28

Versements: CCP 12-67458-3

PAKISTAN

La campagne de solidarité avec le Pakistan se poursuit

Au fur et à mesure que s'éloigne la date du séisme qui a ravagé le nord du Pakistan, les informations à ce sujet se réduisent dans la grande presse. Au fur et à mesure aussi, la situation empire pour les 3 millions de sans-abri et, en particulier, pour les 500.000 personnes qui se trouvent dans les zones les plus difficiles d'accès.

Les responsables de l'ONU estiment, d'après une dépêche de l'AFP (2 décembre) « que 90% des quelques 420.000 tentes fournies aux rescapés ne sont pas équipées pour affronter les conditions hivernales ». La même source fait savoir que l'appel à un fonds d'urgence de 550 millions de dollars lancé par l'ONU n'a rassemblé que 40% de cette somme. Rappelons que 550 millions de dollars correspondent à peine au quart de ce que le Pakistan

verse annuellement comme intérêts de la dette.

Le gouvernement du Pakistan, qui assure le service de cette dette, impose en même temps un blocage de fait des salaires.

La All Pakistan Trade Unions Federation (APTUF) est engagée dans l'action unie pour venir en aide aux sinistrés. Pour répondre à l'appel des travailleurs et des syndicats du Pakistan vous pouvez :

1. Envoyer vos messages à la centrale syndicale pakistanaise APTUF
14-N, Industrial Area
Gulberg, Lahore, Pakistan
Tél : 0092-425755078
E-mail : aptuf@brain.net.pk

2. Verser votre soutien financier au Fonds de solidarité et de Parrainage sur le CCP : 12-12548-3 (mention Pakistan)

occupé de la mise en place de camps opérationnels alors qu'à ce moment là les gens réclamaient des secours immédiats. Les camions transportant des vivres ont été détournés, des secouristes ont été attaqués, il y a même eu des cas de survivants violés et détroussés.

Le gouvernement s'est montré tout à fait incapable de faire face à un tel désastre. Il a réagi avec lenteur et la façon dont les opérations de secours ont été menées laisse beaucoup à désirer. Certains de nos ministres ignoraient totalement l'ampleur de la tragédie et insistaient pour la minimiser.

Dans le même temps, les Pakistanais ont réagi avec une générosité que l'on n'avait pas vu ces derniers temps. Des milliers de gens ont participé aux secours. Un grand nombre se sont portés volontaires et ont mis en place des camps dans les régions affectées tandis que d'autres sont allés aider dans les montagnes. Des médecins ont afflué de tout le pays et de différentes parties du monde pour aider à soigner les blessés.

Dans tout cela les secours gouvernementaux sont restés pour la plupart sans directive. Le gouvernement voulait que les gens descendent des montagnes avant les chutes de neige. Ils ont cessé de distribuer aux habitants des montagnes les tentes et les vivres dont ils avaient si grand besoin pour les obliger à descendre. Cependant ces gens ont expliqué que le gouvernement ne leur avait pas dit où aller, comment ils allaient s'y rendre et ce qu'ils feraient une fois là-bas.

(...) Le fait que la plupart des engagements financiers des institutions internationales aient été sous forme de prêts et non de dons directs pose question.

L'effort de reconstruction, pour des raisons pratiques, commencera en avril 2006 quand la neige aura fondu et que les conditions météorologiques le permettront. Cependant, l'aide continue à être un problème

alors que le nombre de morts augmente à cause des conditions météorologiques extrêmes.

Après deux mois, il est temps d'avoir une analyse objective de ce qu'ont été les manquements de la part de l'administration en réponse à une catastrophe aussi grande. Le fait que nous n'ayons toujours pas de plan de gestion de la catastrophe doit nous interpeller sérieusement.

Le gouvernement et l'opposition étaient encore dans l'impasse à propos de la procédure de la commission parlementaire sur la reconstruction du tremblement de terre, l'opposition réitérant récemment sa demande d'une suprématie des civils dans la composition de la commission fédérale chargée des secours et à la direction de l'autorité chargée de la reconstruction et des réparations du tremblement de terre.

Dans cette situation, nous avons, plus que jamais, besoin d'un mouvement ouvrier organisé.

Nous devons compter sur les forces de notre peuple qui a fait preuve d'un si formidable élan de solidarité.

Nous voulons vous informer que nous avons lancé un appel pour l'annulation de la dette qui étouffe notre pays, alors que nous avons tant besoin de ces ressources.

De nombreuses organisations syndicales du Pakistan se sont rassemblées sur cette exigence vitale.

Nous vous adressons, au nom de toutes les sections syndicales, de l'APTUF, au nom des travailleurs des chemins de fer, des briquetteries, du textile et des enseignants, notre salut fraternel. Dans le monde entier, les peuples veulent vivre libres et dignes. La solidarité dont vous avez fait preuve — et qui continue — dans ce moment difficile représente pour nous outre une aide matérielle, un encouragement considérable. Vive la solidarité internationale entre les peuples !

Lahore, le 29 décembre 2005

SOLIDARITÉ OUVRIÈRE

Une lettre de l'APTUF

Information sur la situation deux mois après la catastrophe

◆ *La All Pakistan Trade Union Federation adresse, au nom du peuple pakistanaise, ses remerciements les plus chaleureux à tous ceux, fédérations, syndicats, sections syndicales de base, travailleurs et personnes à titre individuel qui lui ont fait parvenir message de solidarité et soutien financier pour faire face aux terribles conditions que vit notre peuple et notre pays. A tous, merci.*

Nous voulons par cette lettre vous informer de la situation actuelle :

«Il y a plus de deux mois

aujourd'hui que la plus terrible des catastrophes naturelles a frappé le Pakistan.

Le 8 octobre 2005, le tremblement de terre qui a secoué les régions nord du Pakistan n'a duré que quelques minutes mais des millions de gens continuent à revivre cette tragédie chaque jour. Si le nombre officiel de morts est fixé à plus de 120 000, plus d'un million de personnes ont été affectées. Cet événement a apporté le pire et le meilleur parmi les Pakistanais.

D'un côté il y avait des endroits dans le pays où les gens ont dû attendre des jours et des jours avant que le moindre secours arrive. On fut plus pré-